

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 13 décembre 2024

Date de convocation : le 02/12/2024

Date d'affichage : 13/12/2024

Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-quatre, le treize du mois de décembre, à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni au siège du SIEDA, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Etaient présents : Monique ALIES – Christophe BERNIE – Magali BESSAOU – Christian BONNET – Jean Marc CALVET – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean-Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Christophe LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Alain MARTY – Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOUYSET – Bernard NAYRAC – Alain NOUVIALE – Anne Claire SOLIER – Bernard VERDIE – Claude VEYRE – Christophe DELMAS

Etaient absents ou excusés : 24 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N° 2024/12/03

Présentation et vote du Budget primitif du SIEDA 2025

Présentation et vote du Budget primitif du SIEDA 2025

Dans le contexte politique actuel il n'est pas simple de composer un budget.
Toutefois, Monsieur le Président tient à présenter son budget primitif pour 2025 comme prévu.

Budget SIEDA

Il a été retenu dans ce budget les éléments de contextes suivants :

Pas de subvention de l'état via le CAS FACE

Baisse de l'accise sur l'électricité de 200 000 € due à une baisse des consommations d'électricité en 2022

L'impossibilité de récupérer la TVA sur l'entretien du réseau Eclairage Public environ 300 000 €

Une baisse de la redevance de concession dans sa partie R2 liée aux Investissements de 200 000 €

Ce budget primitif du SIEDA 2025 s'équilibre en recette et en dépense

de fonctionnement à 9 023 960 €

d'investissement à 14 574 512 €

Etiquettes de lignes	Somme de Propose
Fonctionnement	
D	9 023 960.00
011 - Charges à caractère général	1 966 600.00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 758 800.00
014 - Atténuations de produits	450 000.00
023 - Virement à la section d'investissement	2 855 302.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000.00
65 - Autres charges de gestion courante	679 660.00
66 - Charges financières	8 598.00
67 - Charges spécifiques	5 000.00
R	9 023 960.00
013 - Atténuations de charges	25 000.00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000.00
73 - Impôts et taxes	4 500 000.00
74 - Dotations et participations	1 993 960.00
75 - Autres produits de gestion courante	2 315 000.00
77 - Produits spécifiques	10 000.00
Investissement	
D	14 574 512.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	
16 - Emprunts et dettes assimilées	107 000.00
20 - Immobilisations incorporelles	201 994.00
204 - Subventions d'équipement versées	2 395 000.00
21 - Immobilisations corporelles	11 320 518.00
4581431024 - DIAG BATI 24	250 000.00
45814320 - 4320 MDE PV AUTOCONSOMMATION	0.00
45812225 - PRESTATION ENTREP2025	150 000.00
45812325 - PRESTATION DMO2025	150 000.00
R	14 574 512.00
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 855 302.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 300 000.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	65 000.00
13 - Subventions d'investissement	9 804 210.00
4582431024 - DIAG BATI 24	250 000.00
45824320 - 4320 MDE PV AUTOCONSOMMATION	
45822225 - PRESTATION ENTREP2025	150 000.00
45822325 - PRESTATION DMO2025	150 000.00

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote le budget primitif 2025 du SIEDA .

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification

Du 20 décembre 2024
SIEDA
B.P. 3216
12032 RODEZ
CEDEX 9

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois suivant son entrée en vigueur. Ce recours devra être enregistré sur l'application Télérecours Citoyens accessible depuis le site internet www.telerecours.fr